

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Mis à jour le 20 juillet 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Ce CAP en alternance se prépare en 2 ans après la 3^{ème}. En fonction du profil et des besoins de l'élève, le diplôme peut aussi se préparer en 1 ou 3 ans.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous certaines conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

800 heures

Validation

Obtention du CAP Accompagnant éducatif petite enfance.

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Objectifs professionnels

Le CAP « Accompagnant éducatif petite enfance » est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité

Contenu

Activités professionnelles : Accompagner le développement du jeune enfant ; Exercer son activité en accueil collectif ou individuel.

Connaissances générales et techniques associées : Français, Histoire – Géographie et Enseignement Moral et Civique (EMC), Mathématiques, Physique – Chimie, Éducation physique et sportive (EPS), Prévention-santé-environnement, Langues vivantes étrangères, langue vivante (facultative).

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation Nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

Unité générale (UG) :

- Épreuve / Unité (EU) – 1. Français et Histoire Géographie/Enseignement moral et civique
- Épreuve / Unité (EU) – 2. Mathématiques et Physique-chimie
- Épreuve / Unité (EU) – 3. EPS
- Épreuve / Unité (EU) – 4. Prévention-santé-environnement
- Unité facultative / Épreuve facultative (Ufac) – 1. Langue vivante
- Unité professionnelle (UP) – 1. Accompagner le développement du jeune enfant
- Unité professionnelle (UP) – 2. Exercer son activité en accueil collectif
- Unité professionnelle (UP) – 3. Exercer son activité en accueil individuel

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP38565](#)
- Code diplôme : 50033205

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipés – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 800 heures. La durée de la formation sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : le titulaire de ce CAP Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- en école maternelle ;
- en accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- en maison d'assistants maternels (MAM) ;
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne) ;

Poursuite d'étude : Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible de passer un diplôme d'état « d'auxiliaire de puériculture ou d'éducateur de jeunes enfants (pré requis : niveau 4 à valider) ou d'accompagnant éducatif et social.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
Ardennes : 06 13 02 47 51
Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031